

VANINA MARESCHAL PRESENTE

STUDIO 
international
des arts de la scène

Vanina MARESCHAL

Formation professionnelle pluridisciplinaire
Théâtre - Comédie Musicale

16, rue de l'Espérance 75013 PARIS
09 81 79 38 58 (appel non surtaxé) – www.lestudiointernational.com

Le Studio International des Arts de la Scène est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11 75 43848 75 auprès du préfet de région d'Ile de France.

Formation professionnelle

THEATRE – COMEDIE MUSICALE 2010 / 2011

Pianiste concertiste, médaille d'Or à l'unanimité avec les Félicitations du jury, diplômée du Conservatoire de Paris et lauréate de Concours Internationaux, diplômée de l'Ecole Normale Alfred Cortot, licenciée en Musicologie en Sorbonne et brevetée des Cours Florent, puis assistante de Michel Durand, chorégraphe et metteur en scène de comédies musicales, j'ai d'abord été sur les scènes internationales avec ma Compagnie "Les Doux rêveurs" puis avec des créations de comédies musicales comme « Paris, Bruxelles, Amsterdam ». J'ai aujourd'hui pour objectif de transmettre savoir-faire, rigueur, autonomie et passion des arts de la scène. J'ai donc créé en septembre 2008 le STUDIO International des Arts de la Scène, une école pluridisciplinaire.

Dans un **cadre exceptionnel** et doté d'une **équipe pédagogique qualifiée, « humaine » et dévouée à ses étudiants**, vous trouverez au STUDIO International **LA** formation professionnelle qui répond à vos attentes!

Ouvert aux personnes ayant de réelles ambitions artistiques, le **Studio International des Arts de la Scène** propose une **formation de l'acteur pluridisciplinaire à visée professionnelle** :

- Théâtre (interprétation, improvisation, diction)
- Comédie musicale (chorale, chant, solfège, danse classique, modern jazz, mise en scène)
- Ateliers de mise en scène, écriture, commedia dell'arte, clown, histoire de la comédie musicale, administration du spectacle, production, scénario-dialogues, hip hop, claquettes...
- Masters class avec **Laurent BAN, Grégori BAQUET, Patrick BRUEL, Franck DUBOSC, Pierre RICHARD, Laurent OURNAC, Pierre-Olivier SCOTTO, Richard CHAREST, Julie CARCUAC, Tonya KINZINGER, Guillaume BRETON, Jean-Luc JELERY, Soledad FRANCO...**
- 21 heures minimum par semaine, emploi du temps constant

STUDIO INTERNATIONAL DES ARTS DE LA SCENE

L'équipe pédagogique est composée d'artistes professionnels **qualifiés et reconnus**. Tous les intervenants transmettent leur savoir et leur expérience grâce à une pédagogie individuelle et collective.

Des **évaluations trimestrielles**, des **bilans individuels** trimestriels ainsi que la **préparation de représentations publiques** (comédie musicale **ET** théâtre) permettent une constante évolution.

A la fin de leur cursus, les étudiants sont amenés à présenter un Travail de Fin d'Etudes **ouvert au public et aux professionnels** (agents, directeurs de casting, directeurs de théâtre, producteurs, etc...).

Le Studio International des Arts de la Scène délivre un diplôme de Fin d'Etudes qui valide l'enseignement suivi.

L'année scolaire du Studio International des Arts de la Scène se déroule de Septembre à Juin.

Une quatrième année optionnelle : **Classe Intégration professionnelle** est proposée afin de favoriser l'insertion professionnelle (travail d'écriture et de mise en scène, enregistrement d'une "démonstration" professionnelle (cinéma ou chant), référencement sur le web, réalisation d'un book photo par **Mathias BORD**, prise en charge pour préparer et réaliser les castings, préparation aux concours, représentations dans plusieurs théâtres parisiens partenaires)...

Vanina MARESCHAL (Directrice)

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

THEATRE

Interprétation

- Devenir comédien ne s'improvise pas : ce cours permet d'acquérir et de perfectionner les techniques propres à ce métier.

Improvisation

- Développement de l'imaginaire.
- Improvisation en situation et improvisation sur cartes d'identités de personnages.

Diction

- Travail sur la respiration
- Exercices d'articulation, de projection, de placement de voix

COMEDIE MUSICALE

Chant individuel

- Apprendre à connaître sa voix, travailler la justesse et l'interprétation

Chorale

- Formation au chant polyphonique, développement de l'oreille dans un travail d'ensemble musical

Formation musicale

- Education musicale : solfège (lecture de notes, lecture de grilles, rythme, formation auditive, théorie musicale, bases de la composition) histoire de la musique

Danse classique

- Techniques de base (positions, maîtrise du vocabulaire, respiration) sur des morceaux de musique classique adaptés.

Chorégraphies

- Apprentissage de la danse moderne jazz à travers la préparation d'une échéance inspirée des chorégraphies de comédies musicales américaines.
Promotion 2008/2009: « Hairspray » de John Waters, musique : Marc Shaiman
Promotion 2009/2010 : "Chicago"

Mise en scène

- Mise en scène et préparation de représentations publiques

ATELIERS

- Acting in English
- L'Art du Dialogue
- Mise en scène
- Ecriture
- Histoire de la comédie musicale
- Maquillage
- Claquettes
- Hip Hop
- Commedia dell'arte
- Stage de clown
- Apprentissage du jeu caméra
-
- Rencontres avec des professionnels du spectacle (producteurs, metteurs en scène, comédiens internationaux, directeur de casting, réalisateur, scénariste...)

- Master-class (Patrick Bruel, Grégori Baquet, Laurent Bân, Franck Dubosc, Richard Charest, Soledad Franco, Pierre-Olivier Scotto Comédie Française, Laurent Ournac, Julie Carcuac, Tonya Kinzinger, Guillaume Breton, Jean-Luc Jelery...)

PLANNING HEBDOMADAIRE

	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
THEATRE	10 h	9 h	9 h
Improvisation	2 h	1 h 30	1 h 30
Diction	2 h	1 h 30	1 h 30
Interprétation	6 h	6 h	4 h
Préparation TFE			2 h
COMEDIE MUSICALE	9 h	9 h	8 h
Chant par petit groupe	1 h	1 h	1 h 30
Chorale	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Formation musicale	1 h	1 h	1 h
Danse classique	1 h 30	1 h 30	-
Chorégraphies	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mise en scène	1 h 30	1 h 30	1 h 30
ATELIER	2 h	2 h	2 h
TOTAL	21h	20h	19h

CONCOURS D'ENTREE

L'admission en cycle I est effective à l'issue d'une audition (chant, danse, théâtre) ainsi qu'un entretien de motivation avec la Direction.

Pour intégrer la formation professionnelle 2010 / 2011, veuillez remplir le formulaire d'inscription, l'accompagner d'un CV et d'une lettre de motivation. Une convocation vous sera envoyée par retour de courrier. Celle-ci vous précisera l'heure de rendez-vous à la date que vous aurez préalablement choisi parmi les dates suivantes :

- **29 Mai 2010**
- **26 Juin 2010**
- **4 Septembre 2010**

Chaque participant devra présenter :

- un monologue de théâtre ou de cinéma (3 minutes maximum)
- une chorégraphie (2 minutes maximum – prévoir bande son, sur CD de préférence)
- une chanson, de préférence en français (prévoir playback, sur CD de préférence)

Toute personne ayant participé/qui participera à un stage proposé par l'école et désirant intégrer la formation professionnelle, pourra être dispensée de l'audition d'entrée si et seulement si son bilan de fin de stage le permet. Cette décision revient à la Directrice de l'école.

Après avoir satisfait aux épreuves d'admission, les étudiants sont orientés dans le cycle correspondant à leurs acquis et à leurs compétences.

Afin de préserver un enseignement de qualité, le nombre de candidats admis par classe est « très » limité.

Date limite d'envoi : 31 Juillet 2010

TARIFS

La rentrée en cycle I est fixée au lundi 13 septembre 2010.

Les étudiants bénéficient de congés scolaires aux dates indiquées dans le règlement intérieur.

STUDIO INTERNATIONAL DES ARTS DE LA SCENE

Pour l'année scolaire 2010-2011 les frais de scolarité, pour environ 520 heures d'enseignement, sont fixés à : **3400 euros**.

Les frais annuels d'inscription sont de 90 euros.

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone : **09 81 79 38 58 / 06 98 27 38 58**

Par mail : contact@lestudiointernational.com

Site : www.lestudiointernational.com

Le Studio International des Arts de la Scène est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11 75 43848 75 auprès du préfet de région d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.